





# SESSION D'AUTOMNE CONF/PLE(2019)SYN4

### RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES OING PROJET DE CARNET DE BORD Mercredi 31 octobre 2019 9.30-13.00 Palais – salle 1

#### 1. La présidente, Anna Rurka, ouvre la réunion.

Anna Rurka souhaite la bienvenue aux représentant-e-s des OING, aux membres des différentes représentations permanentes et à Mme Snezana SAMARDŽIC-MARKOVIC, Directrice générale de la démocratie. Après quelques remarques générales, elle souligne les années de bonne collaboration avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dont témoigne au cours de cette session l'adoption conjointe du Code de bonne pratique révisé. Elle mentionne ensuite la coopération croissante avec le Service de la jeunesse.

#### 2. Désignation du rapporteur de la réunion

Rares Craiut est nommé rapporteur.

#### 3. Projet d'ordre du jour – pour adoption

L'ordre du jour est adopté.

#### 4. 70e anniversaire du Conseil de l'Europe

Hymne européen interprété par un jeune orchestre (initiative de l'Association européenne de pédagogues d'instruments à cordes, membre de la Conférence des OING).

## 5. Échange de vues avec Snezana SAMARDŽIC-MARKOVIC, Directrice générale de la démocratie.

Snežana Samardžić- Marković affirme que le Conseil de l'Europe est "un endroit meilleur" aujourd'hui qu'il y a 70 ans, soulignant à la fois les efforts des Etats membres et le travail accompli par la société civile : "Nous vivons une époque difficile, avec des tendances inquiétantes et des inégalités croissantes. Le rôle des ONG est très important. Je vous appelle à soutenir le Conseil de l'Europe en ces temps difficiles, afin d'atteindre la population européenne. Je vous félicite pour votre travail de renforcement des activités du CdE, comme par exemple le Code de conduite, et je vous invite à poursuivre la rédaction du nouveau règlement intérieur, pour une efficacité et un rapport qualité-prix encore plus grands. Nous avons le devoir de porter un regard critique sur nousmêmes". Elle a ensuite souligné que le CdE a accueilli une nouvelle Secrétaire générale, Marija Pejčinović Burić, a expliqué que le CdE est encore à mi-chemin dans son processus de réforme, et a cité les thèmes de travail proposés par le Comité des Ministres lors de la réunion d'Helsinki : l'intelligence artificielle, le discours de haine, les défis de la migration, la violence contre les femmes et la violence domestique.

#### 6. Discours d'Anders KNAPE, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Anders Knape mentionne l'importance du monitoring pour le CdE. Il explique que le Congrès a commencé à suivre *réellement* ce qu'il produit, en termes de normes, ce qui n'est pas un exercice facile. Par exemple, en ce qui concerne l'égalité des genres, malgré les efforts déployés pour établir des normes plus inclusives et plus souples, la meilleure solution semble toujours être d'imposer des quotas.

Snežana Samardžić-Marković souligne qu'il reste beaucoup à faire en matière d'égalité des genres. Elle mentionne que la Secrétaire générale focalise sur cette question et que les ONG ont un rôle essentiel à jouer dans l'évaluation du contrecoup que subit la Convention d'Istanbul : Les ONG peuvent évaluer et donner leur avis sur la façon dont les orientations générales proposées par la Secrétaire général sont mises en œuvre ! Ce serait vraiment une aide significative de la part de la Conférence des OING.

7. Participation des ONG au processus de prise de décisions politiques au Royaume-Uni - Rapport sur la visite au Royaume-Uni présenté par Anna RURKA : Commentaires du gouvernement présentés par M. Christopher YVON, Ambassadeur, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe; point de vue des ONG présenté par le Dr Ruth ALLEN (PDG Association britannique des travailleurs sociaux, IFSW).

L'Ambassadeur est accompagné de M. Mark GOREY, adjoint à la Représentation permanente du Royaume-Uni. M. Christopher YVON mentionne qu'il est heureux d'avoir soutenu la visite au Royaume-Uni. Il est particulièrement reconnaissant de la recommandation selon laquelle le gouvernement devrait soutenir la mise en œuvre de la "Civil Society Strategy" (p. 16 du rapport). Le gouvernement garde la société civile à l'esprit. Il y a quelques préoccupations particulières concernant les campagnes publiques. Dans l'ensemble, les défis sont les bienvenus. Les derniers développements peuvent être suivis en suivant le lien : https://www.gov.uk/government/organisations/office-for-civil-society#content.

Le Dr Ruth Allen reconnaît que le Royaume-Uni dispose d'un bon militantisme de base et de bonnes organisations de la société civile. Mais elle déplore certaines actions en justice qui restreignent l'activisme des ONG. Elle insiste sur le fait qu'il est important, dans le contexte d'une discussion en cours sur une révision de régulations pour le secteur des ONG, de se rappeler que la société civile est beaucoup plus importante que les seules ONG enregistrées. De nombreux innovateurs se demandent même pourquoi devenir une "Charity" (organisation caritative) au lieu de s'enregistrer en tant que "Community Interest Company" (entreprise d'intérêt communautaire).

On a l'impression que la Commission sur les organismes caritatifs *a* réduit la voix de la société civile en multipliant les réglementations. Les organisations caritatives s'inquiètent de ce dont elles peuvent (et ne peuvent plus) parler. De plus, en ce qui concerne les organisations caritatives plus petites, le gouvernement devrait s'interroger lorsque la base n'est pas entendue et inclue dans les débats. Jusqu'à présent, la Stratégie a connu un accueil mitigé.

L'Ambassadeur reconnaît la difficulté avec la Commission sur les organismes caritatifs et explique que les contribuables veulent savoir à quoi leur argent est dépensé. Il rassure que la Stratégie est un cadre et que le gouvernement n'essaie pas de supprimer de différents secteurs de la société civile.

8. Participation des ONG au processus de prise de décisions politiques en Roumanie - Rapport sur la visite de suivi en Roumanie présenté par Anna RURKA : Commentaires du gouvernement présentés par Răzvan RUSU, Ambassadeur, Représentant permanent de la Roumanie auprès du Conseil de l'Europe; point de vue des ONG présenté par Andrei POP (Fundatia pentru Dezvoltarea Societatii Civile) et Alexandrina DINGA (Asociatia Civica)

Anna Rurka remercie le gouvernement et les représentant-e-s de la société civile pour leur contribution à l'organisation de la visite du pays.

L'Ambassadeur de Roumanie remercie Anna Rurka et son équipe pour leur travail, car les authorités sont plutôt satisfaits du rapport. Son Excellence est également heureux d'annoncer que la loi n° 129/2019 pour la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que pour la modification et le parachèvement de certains actes normatifs, a enlevé les associations et les fondations de la portée de cette loi . Il estime que le rôle de la société civile pourrait être mieux reconnu par le Comité des Ministres. En attendant, une meilleure interaction et une plus grande confiance entre le gouvernement et la société civile sont souhaitées.

Andrei Pop remercie la Conférence d'être un observateur attentif de la société civile en Roumanie et d'avoir pu empêcher certains changements négatifs en Roumanie affectant la société civile. Dans l'ensemble, le sentiment est que nous avons régressé dans le fonctionnement et la réalisation des tâches de la société civile. La relation avec les autorités publiques est essentiellement imprégnée de méfiance. Il n'est pas facile de bâtir un soutien public pour certains sujets.

Alexandrina Dinga se présente et présente l'Association Civica. L'Association Civica vise à améliorer la participation civile dans l'administration publique à lasi. En termes de participation, il y a quelques progrès au niveau local. Le plus grand problème est le manque d'infrastructure. Il y a un grand besoin de programmes forts pour les organisations de la société civile. Parmi les futures priorités principales il y a le renforcement d'un environnement favorable pour la société civile et la stimulation de la démocratie locale.

L'Ambassadeur roumain estime que la lutte contre la corruption est un sujet important en Roumanie et qu'aussi bien le niveau national que le niveau européen devront renforcer le dialogue entre les ministres et la société civile.

9. Participation des ONG au processus de prise de décisions politiques en Italie - Rapport sur la visite en Italie présenté par Anna RURKA : Commentaires du gouvernement présentés par Arturo ARCANO, Représentant permanent adjoint de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

Anna Rurka présente le rapport de la visite en Italie. La principale préoccupation est liée à la société civile et la migration.

M. Arcano parle de l'engagement d'un dialogue inclusif plus fort avec la société civile et de l'identification des lacunes. Le plan d'action national prend en compte la contribution de la société civile. Le soutien à la visite de suivi de la Conférence des OING est également réaffirmé.

Il est important de garder à l'esprit que les consultations seules ne suffisent pas et que la discrimination est évidente à tous les niveaux : Roms, minorités, etc.

10. Etude sur l'impact de l'évolution des approches ou des dispositions de droit pénal dans des Etats membres du CdE sur les activités des ONG, en particulier les efforts humanitaires visant les réfugiés et autres migrants : présentation des premiers résultats de l'étude menée par Carla FERSTMANN, maître de conférences à la faculté de droit de l'Université d'Essex, membre du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG de la Conférence des OING

Carla Ferstsmann présente, au nom du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, l'état d'avancement d'un rapport et d'une étude thématique détaillant l'utilisation du droit pénal pour restreindre le travail des ONG soutenant les réfugiés et autres migrants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Le date limite pour l'achèvement du rapport est fixé à décembre 2019, ensuite il sera disponible sur la page web du Conseil d'experts. Le rapport sera utile non seulement aux ONG, mais aussi aux autorités publiques qui ont un besoin pressant d'être orientées.

11. Prochains événements / activités de la Conférence des OING : Forum mondial de la démocratie (6-8 novembre 2019), visite d'information en Arménie (26-28 novembre 2019), Journée internationale des ONG (février 2020)

Les inscriptions au Forum mondial de la démocratie sont encore possibles jusqu'au 3 novembre.

**12.** Date de la prochaine réunion : 24 avril 2020

La séance est levée.